



ETE 2021

BARDENAS REALES, LE CHARME DU DESERT

**Randonnée accompagné, hébergement en chambres troglodytes
6 jours, 5 nuits, 5,5 jours de randonnée**

Des paysages irréels, des plaines et des canyons aux formes étranges dignes de **décors de western**, une **randonnée surprenante** ; tout ceci au départ d'un hébergement singulier et confortable...

À deux pas des **Pyrénées**, le "dépaysement absolu" ; insolites, les **Bardenas** vous transporteront dans un monde extraordinaire et irréel. Paysages steppiques, cheminées de fées, reliefs ruiniformes, dédales et canyons labyrinthiques ... Ce lieu n'a pas fini de vous étonner, de vous surprendre et de vous émouvoir !

Un territoire d'histoire, de conquêtes et de défense où les bandits trouvaient souvent refuge. Les **villages fortifiés et les monastères** dont les cigognes ont colonisé les clochers, ponctuent cette randonnée originale.

Les plus de ce séjour :

- L'aspect insolite des randonnées.
- L'hébergement pittoresque très apprécié et très bien situé aux portes du désert.

PROGRAMME

Jour 1

Transfert de Pau vers l'Espagne, traversée de la Navarre. Visites et petite randonnée de mise en jambes pendant le trajet.

Temps transfert : environ 4 h

Jour 2

Visite et randonnée dans la **Bardena Blanca** et ses formations extraordinaires sous le vol des innombrables vautours ; paysage désertique unique en Europe.

Temps de marche : 5 h Dénivelé : + 300 m / - 300 m

Jour 3

Vers le **Balcon de Pilatos**, dans la réserve naturelle Rincòn del Bù, ou vers **Tripa Azul**, dépendant des conditions. Dans tous les cas, des fantastiques petits sommets, points de vue privilégiés sur les immensités des Bardenas.

Temps de marche : 5 h Dénivelé : + 300 m / - 300 m

Jour 4

Traversée des immensités steppiques des Bardenas, randonnée dans le « **Vedado de Eguaras** », cœur de la réserve naturelle des Bardenas.

Temps de marche : 5 à 6 h Dénivelé : + 200 m / - 200 m

Jour 5

Le **Barranco Grande** est un labyrinthe de crevasses, de tours, de coupoles et d'aiguilles sculptées par l'usure du temps, l'eau et le vent.

Temps de marche : 4 à 5 h Dénivelé : + 200 m / - 200 m

Jour 6

Transfert vers la France. Pique-nique en route puis promenade dans le beau village de **St Jean Pied de Port**. Retour sur Pau pour 17 h.

Temps transfert : environ 4 h

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.

En cas de forte chaleur (surtout en juillet & août) votre guide, pour des raisons de sécurité, pourra décider de réaliser un programme alternatif. Exemple de programme alternatif :

J1 : Voyage, arrêt dans les Pyrénées.

J2 : Dans les Bardenas tôt le matin, randonnée (Barranco Grande ou autre), tour en véhicule par la piste. Séance au centre thermoludique de Cascante.

J3 : Promenade dans la sierra de Uncastillo, passage à Santa Quiteria et au château de Sibirana, avec baignade au Pozo Pigalo. Visite de Los Bañales (ruines romaines) et du village de Uncastillo.

J4 : Dans les Bardenas tôt le matin, randonnée (Tripa Azul ou autre). Itinéraire facile en pirogue sur le fleuve de l'Ebre (en supplément et non obligatoire). Visite de Tudela.

J5 : Randonnée dans le massif de El Moncayo. Visite du Monastère de Veruela et de l'extraordinaire Tarazona.

J6 : Idem que le programme classique.

Code : PA06BAR

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 9 h devant la gare de Pau. Soyez habillés en tenue de randonnée, avec votre sac à dos prêt, de l'eau et avec les chaussures de randonnée à portée de main.

Accès au lieu de rendez-vous

En train :

TGV, train ou train de nuit pour Pau depuis Paris via Bordeaux ou depuis Lyon via Toulouse.

Tél. SNCF : 36 35 www.voyages-sncf.com

En avion :

Aéroport de Pau-Uzein. Une ligne de bus à 1 € relie l'aéroport à la gare de Pau : ligne " Proxilys 20 ", arrêt Idelis à droite en sortant de l'aérogare ; départs indicatifs de 7h40 à 19h45 toutes les heures (30 min. de trajet). <http://www.pau.aeroport.fr/>

Sinon taxi de l'aéroport à la gare, compter environ 20 €.

EN VOITURE :

Pau est accessible de Bordeaux, Toulouse ou Hendaye par l'autoroute A64-Sortie n°10. Accès également possible par routes nationales.

COVOITURAGE :

Pour limiter vos frais de déplacements et d'émission de carbone, pensez au covoiturage en tant que chauffeur ou passager. Faites appel à [Blablacar](http://www.blablacar.com). C'est simple et pratique.

Nous vous conseillons enfin de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site [Comparabus](http://www.comparabus.com). Contrairement à ce que son nom laisse penser, ce site, pour un même trajet, vous proposera diverses possibilités telles que avion, train, bus, ou covoiturage.

PARKING

Parking gardé Clémenceau-Aragon, Boulevard Aragon - Square Georges V. 64000 Pau. Tél : 05 59 27 05 79 (compter environ 10 €/jour, 50€ 6 jours, 59€ 7 jours). *Pour l'achat de ces forfaits semaine, il faut téléphoner au parking quelques jours avant votre arrivée, afin de connaître les modalités d'achat et de retrait de ces forfaits, car il n'y a pas de guichetier le dimanche.*

Éventuellement possible aux hôtels indiqués pour une arrivée la veille (à convenir avec l'hôtelier et uniquement si vous y dormez).

ARRIVER LA VEILLE OU RESTER APRÈS LE SÉJOUR

Adresse d'hébergement à proximité du point de rendez-vous :

- Hôtel** Adour (<http://www.hotel-adour-pau.com/>), 10 rue Valérie Meunier à Pau. Possibilité de réserver un emplacement de parking de l'hôtel, situé à proximité (au forfait de 8€/jour, selon disponibilité). Tél : 05 59 27 47 41. Mail : contact@hotel-adour-pau.com

DISPERSION

Fin du séjour vers 17 h en gare de Pau.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

N'oubliez pas dans votre sac à dos, le contrat d'assistance-rapatriement.

Au minimum 15 jours avant votre départ, demandez à la sécurité sociale une carte européenne ou une attestation européenne valable 3 mois afin d'éviter l'avance obligatoire de frais médicaux.

Si vous vous déplacez en véhicule en Espagne, sont obligatoires sous peine d'amende : gilet fluorescent + 2 triangles de signalisation.

ATTENTION : l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents.

A compter du 15/01/17, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents devra être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire. Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle de 5.

4 à 5 heures de marche par jour avec un dénivelé montant de 200 à 400 m. Les températures ne sont jamais excessives aux dates programmées sauf en juillet et août où il peut faire chaud.

HEBERGEMENT

Au village de Valtierra, aux portes du désert sur le territoire des Bardenas.

5 nuits dans d'anciennes maisons troglodytes rénovées en hébergement charmant.

Chambres pour 2 personnes, 1 salle de bain par maison (3 chambres maxi).

Chambre individuelle possible, toujours dans une grotte comprenant d'autres chambres, mais sans porte donnant sur la pièce principale (uniquement un rideau).

La situation géographique des hébergements, situés sur le territoire des Bardenas, permet d'optimiser le temps de trajet pour se rendre au départ des randonnées.

REPAS

Le repas s'effectue dans un restaurant tout proche pour l'ensemble du groupe.

TRANSFERTS INTERNES

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en bus, minibus ou taxis.

De manière exceptionnelle, nous pouvons être amenés à vous solliciter quelques jours ou semaines avant le départ pour utiliser votre véhicule personnel, moyennant une indemnité forfaitaire. Vous n'aurez évidemment aucune obligation d'accepter cette proposition, mais sachez que les personnes transportées et le véhicule utilisé seront assurés « tous risques » par nos soins.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne porterez que vos affaires de la journée.

GROUPE

de 5 à 15 personnes

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'État et spécialiste de la région.

MATERIEL FOURNI

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours mais qui n'est pas destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour le haut du corps : quelle que soit la région ou la saison, le principe des 3 couches respirantes (Tee-shirts - pull ou veste chaude - surveste imperméable/coupe-vent) permet de répondre à la plupart des situations.

Opter pour des vêtements qui sèchent rapidement -fibres synthétiques- et proscrire le coton (séchage trop lent => inconfortable). La laine est une fibre naturelle qui possède aussi d'excellentes qualités et qui, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, connaît un retour en force dans la confection des vêtements Outdoor.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud : la sueur est l'ennemi du randonneur -surtout en hiver- car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés. Proscrire les anoraks, qui peuvent transformer une agréable randonnée en véritable calvaire !

Pour le bas du corps : shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort.

Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

LES BAGAGES Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kgs, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages.

Évitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort

LES VÊTEMENTS

Vêtements et matériel à emporter sont à adapter selon la saison

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants fins
- des tee-shirts en matière respirante à manches courtes (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches longues
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "gore-tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant
- 1 short ou short 3/4, confortable et solide
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine

- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour.
- ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail.
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

LE MATÉRIEL À EMPORTER

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (très utile en cas de pluie... ou de canicule !)
- 1 paire de bâtons (facultatif)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante (type Lifestraw®, Katadyn MyBottle®, Life Saver®...)
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet (attention à ne pas provoquer d'incendie ; donc à n'utiliser qu'en cas de nécessité et avec un maximum de précautions)
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut survenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

LA PHARMACIE

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- médicaments contre les troubles digestifs
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m.
- pansements type Steri-Strip
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)
- pince à épiler
- petits ciseaux
- vitamine C
- pince à échardes

- gel désinfectant utile pour se laver/désinfecter les mains (type "Stérilium gel")

Une ombrelle (ou un parapluie faisant office de...) pour se protéger du soleil en période estivale.

DISPOSITIONS COVID-19

En raison des précautions sanitaires relatives au COVID, vous devrez impérativement être muni dès le début de votre séjour,

- d'une quantité suffisante de masques (à raison de 2 par jour minimum). Port de masque qui sera obligatoire lors d'éventuels transports, dans certains hébergements, lieux fréquentés etc.
- de poches zippées pour les masques et autres papiers usagés
- de gel hydro-alcoolique
- d'un thermomètre pour contrôler votre fièvre en cas de symptômes apparaissant en cours de séjour
- d'un stylo (parfois nécessaire pour renseigner et signer une charte dans certains hébergements).

DATES ET PRIX

Du Dim 21/02/2021	au Ven 26/02/2021	765 €
Du Dim 07/03/2021	au Ven 12/03/2021	765 €
Du Dim 21/03/2021	au Ven 26/03/2021	765 €
Du Dim 11/04/2021	au Ven 16/04/2021	765 €
Du Dim 18/04/2021	au Ven 23/04/2021	765 €
Du Dim 25/04/2021	au Ven 30/04/2021	765 €
Du Dim 09/05/2021	au Ven 14/05/2021	765 €
Du Dim 16/05/2021	au Ven 21/05/2021	765 €
Du Dim 30/05/2021	au Ven 04/06/2021	765 €
Du Dim 13/06/2021	au Ven 18/06/2021	765 €
Du Dim 20/06/2021	au Ven 25/06/2021	765 €
Du Dim 27/06/2021	au Ven 02/07/2021	765 €
Du Dim 11/07/2021	au Ven 16/07/2021	835 €
Du Dim 01/08/2021	au Ven 06/08/2021	835 €
Du Dim 05/09/2021	au Ven 10/09/2021	765 €
Du Dim 12/09/2021	au Ven 17/09/2021	765 €
Du Dim 26/09/2021	au Ven 01/10/2021	765 €
Du Dim 03/10/2021	au Ven 08/10/2021	765 €
Du Dim 10/10/2021	au Ven 15/10/2021	765 €
Du Dim 24/10/2021	au Ven 29/10/2021	765 €
Du Dim 14/11/2021	au Ven 19/11/2021	765 €
Du Dim 12/12/2021	au Ven 17/12/2021	765 €
Du Lun 27/12/2021	au Sam 01/01/2022	905 €
Du Dim 30/01/2022	au Ven 04/02/2022	775 €
Du Dim 06/02/2022	au Ven 11/02/2022	775 €
Du Dim 13/02/2022	au Ven 18/02/2022	775 €

Code : PA06BAR

Du Dim 20/02/2022	au Ven 25/02/2022	775 €
Du Dim 06/03/2022	au Ven 11/03/2022	775 €
Du Dim 20/03/2022	au Ven 25/03/2022	775 €
Du Dim 10/04/2022	au Ven 15/04/2022	775 €
Du Dim 17/04/2022	au Ven 22/04/2022	775 €
Du Dim 24/04/2022	au Ven 29/04/2022	775 €

Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : 230 €

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement
- Les repas
- Les transferts compris dans le programme
- L'encadrement

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons
- Les assurances
- Les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATIONS SUR LA RÉGION

Les Bardenas

Le site le plus fantasmagorique des Pyrénées est probablement les Bardenas, avec des décors dignes des westerns. Paysage de contraste allant des terres désertiques chauffées à blanc par le soleil de la "Blanca" aux terres cultivées à grand peine par l'homme de la "Negra". Paysage de couleurs où alternent l'ocre de la roche, le vert des cultures et le bleu du ciel.

C'est un « no man's land » hors du temps d'où émergent des pics torturés, où l'homme n'a pas de place mais dont il goûte l'étrangeté. Ce territoire de 42500 ha, situé aux confins de la Navarre et de l'Aragon, vide de toute habitation, comprend 3 réserves naturelles. C'est un refuge privilégié pour les vautours fauves.

En été, il n'est pas question de partir aux heures chaudes ou d'oublier l'eau ; l'ombre est rare. Dans ce désert ocre balayé par le « caminero », on peut rencontrer, comme un mirage, des lagunes habitées par une faune grouillante.

Les Bardenas sont partagées en deux parties : La Blanca au centre, la plus spectaculaire, comprenant la Blanca baja et la Blanca alta (plutôt rocheuse avec des affleurements salins); la Negra, partie la plus méridionale composée de vastes plateaux semés de blé et de riz, irrigués par des canaux descendant du lac de Yesa.

Le Nord constitue le passage des transhumances des brebis qui vont rejoindre les herbages de Navarre, la pâture est interdite durant tout l'été. A El Paso se trouve une monumentale sculpture en pierre représentant un berger. L'homme n'habite pas dans les Bardenas, il y garde ses bêtes, il cultive sa terre, mais aucun être humain n'y vit. On a pourtant retrouvé des traces humaines datant du paléolithique inférieur, mais à cette époque l'environnement était bien différent.

L'armée n'a pas tardé à s'approprier une partie de la Blanca Alta pour en faire un idéal champ de tir, ce qui a eu pour conséquence de freiner le développement touristique de cette zone.

Bizarrement, ce territoire hors du temps n'appartient à aucune municipalité, ce sont les 19 villages riverains qui l'administrent ainsi que le monastère de la Oliva et les vallées de Roncal et Salazar. On a du mal à penser que les austères et démesurées Angarillones, où résonnent encore des histoires de brigands, étaient autrefois boisées. C'est la destruction des forêts de pins qui a laissé libre cours à l'érosion pour notre plus grand bonheur.

Les "Cuevas" de Valtierra, un hébergement original et chargé d'histoire

Parmi les hébergements dans les Bardenas, il y a les « Cuevas » de Valtierra, des maisons troglodytes où habitaient jusque récemment les villageois. Ce sont aujourd'hui des hébergements confortables, originaux, à la décoration soignée ; ce sont en fait des appartements avec des chambres de 2 à 4 lits, avec salle de bains commune et un salon spacieux.

Ces curieuses maisons font partie du patrimoine local et témoignent du mode de vie des habitants d'autrefois. Une petite histoire... Les « Cuevas » -maisons troglodytes- font partie du paysage de la « Ribera », la région des rives de l'Ebre. Depuis plusieurs siècles, les habitants de ces lieux autour des Bardenas ont profité des talus argileux des terrasses fluviales creusées par le fleuve, faciles à travailler, pour construire ce type d'habitat. Un habitat économique ne demandant que du travail, et qui protégeait efficacement des rigueurs du climat continental de la région, très chaud en été et froid pendant l'hiver.

La plupart des maisons troglodytes que l'on voit aujourd'hui ont été creusées pendant le XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème}. La plupart des «cueveros», les habitants des «cuevas», étaient des agriculteurs qui construisaient la maison à leur mesure. Avant d'entreprendre le travail, il fallait demander une autorisation à la mairie et payer une petite taxe. Pendant les périodes de mauvais temps ou de faible activité dans les champs, ces agriculteurs laissaient la bêche, prenaient pelle et pioche et, petit à petit, à l'aide de l'eau pour ramollir l'argile compacte, creusaient dans les talus. Pendant que certains agrandissaient leur «grotte» à mesure que la famille augmentait, d'autres entamaient ou terminaient la maison pour pouvoir l'offrir à leur future épouse. Plus d'un mariage attendait la fin des travaux de la maison troglodyte.

Aux villages de Valtierra et Arguedas, la typologie de «grotte» la plus fréquente était l'habitat longitudinal, qui s'étalait le long de la façade pour profiter de la lumière du soleil. Il y en avait aussi à deux étages avec escalier et d'autres qui prolongeaient leurs galeries vers l'intérieur de la montagne. Dans un premier temps on creusait l'entrée, qui constituait la pièce la plus spacieuse, et après on continuait avec la cuisine, dont la cheminée était percée vers le haut de la montagne. Suivaient les chambres, dont le nombre augmentait à mesure que les enfants arrivaient. Parallèlement on creusait le grenier, l'étable, les écuries et d'autres dépendances. Certaines «cuevas» d'après-guerre avaient un four où les habitants faisaient du pain. À l'intérieur, les murs de ces maisons souterraines étaient recouverts d'un crépi et de carrelage au sol. Dans les dépendances, on faisait des creux dans les murs utilisés comme étagères, pour faire communiquer les alcôves ou bien même pour poser une ampoule ou une lampe à huile.

Le résultat donnait des maisons très confortables ; un ancien habitant, aujourd'hui octogénaire, raconte: «Dans notre maison nous avons toujours eu de l'électricité, mais il n'y avait ni sanitaires ni eau: les femmes devaient descendre la chercher au canal et la remonter avec des cruches sur la tête. Plus tard il y avait des transporteurs d'eau avec des mules et une charrette qui menaient l'eau jusqu'à la maison. Malgré ces petits inconvénients, nous vivions très bien, et il y avait beaucoup de jeunesse, de l'ambiance et de la solidarité entre voisins ». Parmi d'autres avantages, une température constante entre 18 et 21 degrés dans une région au climat contrasté: l'hiver, le chauffage n'était pas nécessaire, et l'été il fallait une petite couverture pour faire la sieste.

Comme dans les autres villages de la Ribera, la plupart des «Cuevas» de Valtierra ont été abandonnées entre les années 1950 et 1960, quand la mairie a construit les nouvelles maisons dites «pas chères» des quartiers de El Ratòn et Katanga. Puis, certaines de ces maisons ont été utilisées comme débarras, bâtiments agricoles ou caves à vin. Certaines ont continué à être habitées encore pendant des années surtout par des personnes âgées qui voulaient continuer à vivre comme ils l'avaient toujours fait. Aujourd'hui, certains habitants entretiennent encore la «Cueva» de la famille comme maison pour le week-end. Et d'autres, heureusement, ont été transformées en hébergement.

Les parcs naturels en France et en Espagne

Parc National, Parc Naturel Régional, Espace Naturel Sensible, Reserva Natural ...

Vous êtes sur le point de fouler l'un des espaces naturels protégés des Pyrénées. Mais savez-vous ce que cela signifie ?

De la prise de conscience de la perte alarmante du patrimoine naturel et de la biodiversité sont nées des résolutions au niveau des gouvernements visant à permettre à certains espaces naturels d'être préservés. C'est ainsi que sont apparus, partout dans le monde des Espaces Naturels Protégés.

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) définit un espace naturel protégé comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. »

En France comme en Espagne, on dénombre plusieurs déclinaisons d'espaces naturels protégés, mais leur raison d'être fondamentale correspond toujours à la préservation des caractéristiques écologiques du site.

Au sein de la chaîne pyrénéenne, on ne dénombre pas moins de 18 parcs d'importances régionales et nationales, qui s'ajoutent aux autres types d'espaces protégés, de taille plus réduite (Réserve de Biosphère, Arrêté de Biotope, ...). Leur statut, lié aux enjeux écologiques dont ils sont le théâtre, fait de ces espaces des lieux de prédilection pour des séjours de découverte du milieu naturel.

Il apparaît donc qu'un comportement adapté au milieu sensible se doit d'être observé afin de préserver le site. Ainsi, aux recommandations de respect valables en tout type de milieu s'ajoute une attention accrue concernant celui des formes de vie rencontrées et des cours d'eau :

- Un comportement calme est à observer afin de limiter le dérangement envers la faune présente. Une attitude menaçante envers tout animal est bien entendu à proscrire, et il en est de même concernant la cueillette de toute espèce végétale. Nombre d'entre elles sont par ailleurs protégées internationalement du fait de leur rareté ou de leur statut d'espèce menacée. Respectons-les !
- Les cours d'eau sont également d'une grande fragilité : de leur qualité dépend la vie qui les entoure. Pensez à utiliser des produits (anti-moustique, cosmétiques, savons, ...) respectueux de l'environnement : après usage, leur vie se termine toujours dans les cours d'eau.

En résumé, dans un espace protégé, comme partout ailleurs : « seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous ».

Pour en savoir plus sur les Espaces Naturels Protégés de France, leurs déclinaisons, et le règlement propre à chacun d'eux, consultez le site de l'INPN, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <https://inpn.mnhn.fr>

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Protégés d'Espagne : <http://www.spain.info/>

CARTOGRAPHIE

- Carte au 1/50000ème " Bardenas " de Comunidad de Bardenas Reales de Navarra. Possibilité de l'acheter sur place.
- Carte " Bardenas Reales " avec topo-guide de Comunidad de Bardenas Reales de Navarra. Possibilité de l'acheter sur place.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Grand guide des Pyrénées ». Ed.Milan.
- « Le Désert des Bardenas Reales et sa région », F. Moncoquit, Ed. Lavielle

SUR LE WEB

- <http://turismo.navarre.com>
- <http://www.lasbardenas.com> (en espagnol).
- <http://www.bardeneras.com> (Cuevas de Valtierra).

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence